

La jeunesse alsacienne et la question régionale (1918-1939).

Julien Fuchs

► **To cite this version:**

Julien Fuchs. La jeunesse alsacienne et la question régionale (1918-1939).. Histoire@politique, Centre d'histoire de Sciences Po, 2008, pp.1-11. <hal-00467955>

HAL Id: hal-00467955

<http://hal.univ-brest.fr/hal-00467955>

Submitted on 1 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La jeunesse alsacienne et la question régionale (1918-1939)

Julien Fuchs

En 1918, la réintégration de l'Alsace dans la nation française, dans la mesure où la vie quotidienne s'organise dans cette région selon un droit local, ne peut s'effectuer sans difficultés. La population alsacienne s'est forgée depuis 1870 une image mythique de la France comme pays démocratique ; elle est intimement convaincue que celle-ci respectera sa langue, sa culture et lui concèdera la singularité voire les pouvoirs que lui refusait l'Allemagne. Elle croit en particulier au maintien du statut concordataire de 1801 par lequel se nouent entre État et cultes reconnus des relations privilégiées. Pour reprendre les termes de Paul Smith, on pensait alors la « petite patrie » alsacienne en mesure de « négocier avec la poussée assimilatrice de l'État nation¹ ». Pourtant, le refus français de reconnaître l'Alsace comme minorité nationale est patent. Il alimente le développement de ce que les historiens nomment avec pudeur le « malaise alsacien² ». En outre, il fournit à la mouvance autonomiste régionale, d'inspiration essentiellement germanophile, sa substance essentielle de revendication.

Signalons d'emblée que l'acception même d'autonomisme mérite d'être clarifiée, tant la notion recouvre de réalités différentes en Alsace. Phénomène « psychologique autant que politique » selon Frédéric Hoffet³, l'autonomisme renvoie avant tout aux mentalités, aux sensibilités et aux affinités des Alsaciens quant à la question de leur héritage culturel. Jean-Marie Mayeur, qui décortique le contexte politique de la région pour l'avant-1914, y distingue principalement trois orientations : « condition d'une intégration souhaitable dans l'Empire » pour les uns, l'autonomisme serait pour d'autres « la seule condition acceptable pour l'Alsace-Lorraine dès lors que les "faits accomplis" ne sont pas remis en question », pour d'autres encore la « dernière ligne de défense de la protestation⁴ ». Ces attitudes schématiquement définies renvoient en fait à trois formes du particularisme : déclinant différemment l'idée d'une indépendance par rapport à un pouvoir central, l'un prend une consonance nettement germanique, l'autre une dominante clairement alsacienne, le troisième enfin regarde de façon privilégiée vers la France. Repérables dès la fin du XIX^e siècle, ces diverses mouvances d'inspiration régionaliste le sont également tout au long de la période de l'entre-deux-guerres. Favorisées par la stabilisation du régime de Weimar⁵, elles recouvrent en effet à partir du milieu des

¹ Paul Smith, « À la recherche d'une identité nationale en Alsace (1870-1918) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°49, 1996, p. 24.

² Geneviève Baas, *Le malaise alsacien, 1919-1924*, Strasbourg, Développement et Communauté, 1972.

³ Frédéric Hoffet, *Psychanalyse de l'Alsace*, Colmar, Alsatia, 1951, p. 134.

⁴ Jean-Marie Mayeur, *Autonomie et politique en Alsace : la constitution de 1911*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 69.

⁵ Le gouvernement allemand soutient alors financièrement la presse autonomiste et, plus généralement, le « germanisme » (*Deutschtum*) à l'étranger. Diverses corporations d'étudiants ou d'intellectuels, des théâtres, des éditions populaires bénéficient en effet de subsides non négligeables (Léon Strauss, « Le

années 1920 une réelle vigueur au moment où la population alsacienne prend conscience que la réintégration de la région dans une nation qui tiendrait compte de ses spécificités linguistiques, administratives et surtout religieuses, est une illusion.

Dans quelle mesure aspirer au respect d'une « personnalité régionale » tout en appartenant à un pays républicain c'est-à-dire centralisateur ? Comment entretenir une singularité alsacienne tout en refusant de cautionner une tendance autonomiste potentiellement radicale et anti-française ? Entre un autonomisme germanophile et une logique assimilationniste qui tendrait à noyer l'Alsace dans le cadre national français, quelles alternatives ? Les organisations de jeunesse alsaciennes, à partir des années 1920, sont profondément imprégnées de ces interrogations. Structures socio-éducatives, intimement liées pour la plupart aux instances religieuses, elles ont pour ambition de former le futur Alsacien et déterminent donc leur idéal en regard de ces questions identitaires, en évoluant sur ce terrain en même temps que les configurations politiques se recomposent de part et d'autre du Rhin.

Entre inscription nationale et défense des spécificités locales

Région ou nation ? L'impossible alliance

L'euphorie dans laquelle est fêté le retour de l'Alsace à la France exprime à la fois la joie de voir le conflit se terminer et l'enthousiasme d'intégrer une nation française garantissant le respect du particularisme local. L'opinion fait confiance à la parole du maréchal Joffre prononcée à Thann en novembre 1914 : « la France vous apporte [...] le respect de vos libertés alsaciennes, de vos traditions, de vos convictions, de vos mœurs. » Mais dès la fin de la guerre, les premières ambiguïtés apparaissent : la loi du 17 octobre 1919 notamment stipule qu'Alsace et Moselle continueront d'être administrées selon les textes locaux jusqu'à ce qu'il soit procédé à l'introduction des lois françaises. Les mesures prises par le commissariat général de l'Alsace-Lorraine, confié à Alexandre Millerand, soulèvent d'emblée une certaine indignation. À l'école, l'enseignement de l'allemand est limité à trois heures par semaine, alors que les Alsaciens ne savent s'exprimer qu'en dialecte (le français n'étant alors plus parlé que dans les milieux bourgeois) et que l'allemand est la langue liturgique des luthériens. La question est essentielle dans la mesure où, comme l'a remarquablement montré Anne-Marie Thiesse, la formation d'une identité nationale ou régionale passe d'abord par le langage⁶. Toutefois, c'est surtout la question religieuse qui constitue l'élément central des antagonismes. Clemenceau obtient la démission de l'ancien évêque de Strasbourg, Mgr Fritzen, jugé germanophile, et négocie avec le Vatican l'investiture de Mgr Ruch, perçu comme francophile, qu'il nomme en vertu du statut concordataire.

Mais si l'introduction des lois françaises laïques de 1880-1882 et 1905 s'impose aux yeux du gouvernement, soutenu par la gauche locale, la majorité de la

malaise alsacien et le développement de l'autonomisme. La vie politique en Alsace dans l'entre-deux-guerres... », *Revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie*, n°347, février 1995, p. 231).

⁶ Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales*, Paris, Seuil, 1999.

population alsacienne, autorités ecclésiastiques en tête, y est hostile. La controverse est menée par différents partis politiques locaux. L'Union populaire républicaine, en particulier, se constitue en février 1919 en affirmant vouloir se battre pour la défense des libertés confessionnelles, scolaires, linguistiques et économiques. Parti à dominante catholique, il regroupe la majorité des régionalistes. Les libéraux démocrates, eux, recueillent davantage les votes protestants ; moins particularistes, ils se joignent toutefois au parti catholique au plus fort de la contestation régionale. Les organisations de jeunes sont imprégnées des équivoques qui marquent alors la vie politique régionale. Elles semblent majoritairement enclines à promouvoir l'esprit patriotique français, mais montrent aussi leur refus de perdre leur spécificité. Les symboles jouent ici à plein lors des rassemblements et dans les discours.

Le cas emblématique de l'Avant-garde du Rhin

Le cas de l'Avant-garde du Rhin, association de jeunesse en même temps que ligue sportive catholique d'envergure, est particulièrement éclairant pour analyser la coexistence ambiguë de ces deux préoccupations en leur sein. Très développée dans les communes alsaciennes, l'Avant-garde du Rhin, qui marque de sa présence les fêtes de la Libération, place d'emblée ses activités sous le sceau du patriotisme. En participant activement aux défilés et aux cérémonies de reconnaissance à la nation française, ses sections s'associent à une union sacrée ; elles entendent offrir aux autorités l'image d'une Alsace qui, conformément à l'imagerie de Hansi, n'a jamais cessé d'être tournée vers la France⁷. Une fois l'euphorie de la victoire retombée, l'ancrage patriotique du mouvement se double d'une ferme orientation catholique, ce que traduit sans détour sa devise, « Toujours plus et toujours mieux pour Dieu et la Patrie ». Cette intention s'exprime clairement en 1921, année faste pour l'association, lors du concours international de Strasbourg qui rassemble près de 15 000 gymnastes. La première page du guide-programme de ce concours, où les symboles se toisent, est riche de significations : un soleil dans lequel se trouve l'Avant-garde marque le renouveau ; un jeune gymnaste sonne le rassemblement, aux côtés d'une Alsacienne en costume traditionnel (un costume bleu blanc rouge et non noir blanc rouge comme traditionnellement) brandissant les lauriers de la victoire, tout cela devant la grande cathédrale de Strasbourg qui semble omniprésente.

Deux événements particulièrement marquants de l'histoire de l'Avant-garde du Rhin permettent de saisir que l'ambition éducative affichée, mêlant patriotisme et spécificité locale, est difficilement soluble dans le cadre politique local et national du début des années 1920. La forte mobilisation de ses membres après la déclaration Herriot sur l'instauration des lois laïques en 1924 illustre le positionnement de l'association à propos du « problème religieux ». Le rassemblement de 50 000 personnes au concours régional de Mulhouse en 1926, en pleine crise autonomiste, est quant à lui révélateur de son engagement au sujet du « problème national », pour reprendre les expressions de Victor Basch⁸.

⁷ On notera que le choix même du nom d'« Avant-garde du Rhin » en remplacement de celui d'« *Elsässischer Turnerbund* » en décembre 1918 n'a rien d'anodin : dans le vocabulaire militaire, une avant-garde est un détachement de sûreté rapprochée précédant une force terrestre ou navale. L'association entend bien par ce geste marquer l'attachement indéfectible de ses gymnastes à la France, comme si ceux-ci souhaitaient se positionner au premier plan de la défense du pays.

⁸ Victor Basch, *Le problème alsacien*, Paris, Ligue des droits de l'homme, 1928.

Une lutte farouche contre les politiques du Cartel (1924)

En juin-juillet 1924, le gouvernement entend introduire la législation française en Alsace par l'abrogation, notamment, du Code civil applicable en Alsace depuis 1900. Les propos d'Édouard Herriot se veulent rassurants mais contiennent pourtant une ambiguïté contre laquelle les instances catholiques et une majorité de députés et sénateurs alsaciens se positionnent immédiatement. Les moins virulents demandent un référendum. Les plus affectés déclarent qu'ils s'opposeront « par l'action la plus tenace à toute réalisation directe ou indirecte du projet gouvernemental⁹ » face à ce qu'ils considèrent comme une atteinte à leurs « droits les plus sacrés¹⁰ ». Il faut dire que l'évêque Mgr Ruch, devant l'urgence de la situation, appelle les catholiques à agir : « l'heure n'est pas aux phrases, mais à l'action », lance-t-il dans une lettre aux doyens et curés d'Alsace du 22 juin 1924. La presse catholique, particulièrement véhémement, relaie cette position. La revue *Les Jeunes d'Alsace* se fait l'écho de cette contestation, appelant à une protestation massive alors que les allusions politiques y sont habituellement proscrites. L'édition du 23 juin, d'un ton guerrier et sans ambiguïtés, constitue un véritable appel à la lutte : « À la chambre, la majorité, ennemie de la religion, a défié la population croyante de l'Alsace en jetant à ses pieds le gant de la provocation [...] Mais, si la lutte devait être menée avec détermination et enthousiasme, alors il faudra qu'elle soit précédée par des troupes de choc. Sociétés de la fédération [des cercles catholiques de jeunes d'Alsace], vous êtes cette élite combattante. »

Les cercles catholiques de jeunes constitueraient donc une armée pour la défense du statut religieux. L'Avant-garde du Rhin apparaît dans ce cadre comme un acteur de poids dans la lutte compte tenu de ses effectifs (l'association compte alors près de 20 000 membres) et de la visibilité de son action. Elle est au premier plan des manifestations de protestation qui ont lieu à Strasbourg et à Mulhouse. Nombre de ses sections locales prennent également part aux Comités d'action et de défense des libertés et traditions religieuses, créés sous le patronage de l'évêque pour regrouper les responsables des diverses associations politiques et religieuses. Étroitement contrôlée par l'évêché, la Fédération catholique participe ici directement à la revendication d'une intégration française basée sur le respect fondamental des particularités locales, et en particulier confessionnelles.

La crise de 1924 s'apaise peu à peu à la suite du retrait des lois Herriot. Mais après la grande union des catholiques, les divergences d'opinion sont de plus en plus importantes à propos du statut de l'Alsace dans la France. Le climat devient favorable à l'émergence d'une tendance régionaliste, qui entraîne une profonde division dans les rangs politiques et cléricaux. L'évêque, lui, s'affiche comme l'un de ses adversaires décidés. Dans son sillage, l'Avant-garde du Rhin se positionne là encore très clairement. Il est vrai qu'il y a à la tête de l'association un réseau de partisans appartenant à l'Action populaire nationale d'Alsace, parti politique farouchement opposé à toute perspective séparatiste. L'abbé Hincky notamment, rédacteur de *Les Jeunes d'Alsace*, en est l'un des fondateurs. L'abbé Clad, ancien aumônier de l'Avant-garde du Rhin, y occupe des fonctions importantes, tandis que Pierre Schmidt-Le-

⁹ *Dernières nouvelles de Strasbourg*, 21 juillet 1924.

¹⁰ Archives de l'Avant-garde du Rhin. Lettre de la Ligue des catholiques d'Alsace aux députés d'Alsace-Moselle, 23 juin 1924.

Roi, l'un des dirigeants marquants de l'Avant-garde du Rhin après 1945, en est le vice-président. On comprend dès lors le positionnement très patriotique qui perdure lors des concours de la ligue sportive catholique, et ce malgré la crise déclenchée par les politiques du Cartel des gauches en 1924.

« La jeunesse catholique dit non à l'autonomisme¹¹ » (été 1926)

L'exemple le plus symptomatique est certainement celui du concours régional des 7 et 8 août 1926 à Mulhouse, alors que l'Alsace est secouée par les déclarations autonomistes. Dans ce contexte, les responsables de l'Avant-garde du Rhin réussissent l'opération de faire venir à Mulhouse le maréchal Foch, héros de la Première Guerre mondiale, président du Conseil supérieur de guerre interallié, bref, un symbole de la République. Le président du comité d'organisation indique aux gymnastes, avant qu'ils ne se présentent devant le généralissime des armées alliées, quelle signification prendra leur défilé : « Votre défilé sous le glorieux chef de l'armée française ravivera dans nos esprits le souvenir de l'entrée des vaillants soldats qui apportèrent en 1918 la liberté à notre chère Alsace. Montrez-vous dignes d'eux ! [...] et ainsi chacun d'entre vous sera un combattant pour le bien de votre pays¹². »

Le ton de l'injonction implique la nécessité de ne renier l'appartenance à la France en aucun cas, sous peine de trahir ceux qui ont versé leur sang. Dans les rues mulhousiennes où le cortège passe, 50 000 personnes sont rassemblées et assistent aux démonstrations de 8 000 sportifs. La présence de Foch confère une portée significative à l'événement. Dans l'opinion, l'événement produit l'effet escompté. Les *Dernières Nouvelles de Strasbourg*, dans leur édition du 9 août 1926, titrent « Le maréchal Foch à Mulhouse. La jeunesse catholique contre l'autonomisme » et signalent : « Le caractère national et anti-autonomiste qu'on a voulu donner à la fête a été magnifiquement exprimé. L'Alsace entière était debout à Mulhouse et a acclamé en Foch la patrie retrouvée. [...] Le plébiscite [de 1918] a été refait, et refait magnifiquement. »

Les groupements de jeunes empreints d'un « nationalisme confessionnel »

Au cours de la première moitié des années 1920, période sensible sur le plan identitaire en Alsace, l'action de l'Avant-garde du Rhin dépasse donc le cadre éducatif pour s'inscrire sur le plan politique et religieux. Malgré les moments de crise qui naissent de la réintégration de l'Alsace à la France et qui divisent les populations, les prises de position de l'association de jeunesse et sportive catholique, les actions entreprises, les manifestations organisées (et les personnalités qui y sont associées) convergent vers les mêmes objectifs : afficher le poids et l'unité de la communauté catholique alsacienne, tisser des liens étroits avec la France tout en luttant pour la sauvegarde de la spécificité régionale, forger un patriotisme inséparable d'un enracinement dans la foi. Les pratiques éducatives de l'Avant-garde du Rhin participent ainsi à la construction, chez les jeunes qui en sont membres, d'une

¹¹ *Les Dernières Nouvelles de Strasbourg*, 9 août 1926.

¹² Archives de l'Avant-garde du Rhin. Guide programme du 13^{ème} concours régional de l'AGR, 7-8 août 1926.

identité collective qui s'articule sur trois pôles : la religion catholique, sur laquelle se greffent l'appartenance à la nation française et le respect de la spécificité alsacienne.

Cette logique éducative, empreinte finalement d'un vrai « nationalisme confessionnel », est repérable (à d'autres échelles que dans le cas de l'Avant-garde du Rhin qui constitue un exemple symptomatique) dans la majorité des groupements de jeunes d'Alsace dans les années 1920. Les patronages, cercles de jeunes paroissiaux et autres Unions chrétiennes, emmenés par des prêtres, des abbés ou des pasteurs, suivent par exemple strictement les décisions de leurs hiérarchies en ce domaine, s'indignant des politiques assimilationnistes en refusant toutefois tout repli identitaire. Les dirigeants du scoutisme alsacien, bien que le mouvement s'interdise logiquement de prendre des positions partisans, s'évertuent eux aussi à diffuser une méthode à la fois proche des préoccupations régionales (les scouts aiment à jouer des saynètes locales, parfois à chanter en dialecte dans les années 1920) et fondamentalement construite sur un patriotisme à tous crins (que symbolise notamment la volonté de voir les unités alsaciennes parrainées par des grands hommes de la patrie, Lyautey, Guynemer et Gouraud en tête), en particulier à partir du moment où éclate la crise autonomiste de 1925-1928.

Le spectre de l'autonomisme radical

Au moment des politiques assimilationnistes du Cartel, la dialectique ambiguë de l'uniformité alsacienne et du particularisme est poussée à fond par diverses organisations fortement politisées, puissamment mobilisatrices, et revendiquant clairement une indépendance alsacienne.

Les autonomistes durcissent leur action, et une crise politique d'ampleur éclate avec la publication en mai 1925 de *Zukunft*, journal revendiquant sans ménagement une indépendance de l'Alsace en parlant notamment de « peuple alsacien », et du *Heimatbund*, manifeste s'adressant à tous les Alsaciens fidèles à leur « pays » pour les appeler à s'unir en vue d'obtenir une autonomie complète, le 8 juin 1926. L'autonomisme alsacien s'appuie alors largement sur des groupements de jeunes tels que le Kleiner Heimatbund (littéralement intraduisible, l'appellation signifie approximativement « petite association fidèle à son pays natal »), association étudiante fondée en 1924 et emmenée par Hermann Bickler ou encore le Bund der heimattreuen Elsass-Lothringer (« association des Alsaciens-Lorrains fidèles à leur pays natal »), conduit par René Hauss, un autre fer de lance de la lutte anti-assimilationniste. Les dirigeants de ces groupes s'inspirent globalement du fonctionnement des mouvements allemands, Wandervögel en tête, qui ont contribué à créer une brèche dans des conventions bourgeoises perçues comme étouffantes au début du siècle¹³.

Si la référence germanique attire en fait l'ensemble des pédagogues du temps, elle fascine en même temps qu'elle trouble. Dans les mouvements à tendance régionaliste, elle est plus qu'une référence : un modèle. Les perceptions de la

¹³ Le mouvement des Wandervögel (littéralement « Oiseaux migrateurs »), créé en 1901 par Karl Fischer à Berlin, entend manifester son refus de l'ordre social de l'Allemagne wilhelmienne et de ses conventions bourgeoises. Face à elles, l'évasion et la marche, le soleil et le grand air, parfois la nudité sont glorifiés dans la mesure où ils symbolisent la possibilité d'une fugue collective (Karl Höffkes, *Wandervogel. La jeunesse allemande contre l'esprit bourgeois, 1896-1933*, Puisseaux, Pardès, 1985).

communauté, de l'individu, de la nature et du corps qui s'y expriment constituent alors le socle des lignes idéologique et pédagogique des groupes autonomistes. En ce sens, il est possible de considérer que l'orientation doctrinale de ces derniers évolue en même temps que les conceptions de la jeunesse en Allemagne. C'est ainsi assez logiquement que les plus radicaux d'entre eux adhèrent aux principes qui constituent la Hitlerjugend allemande, dont Geneviève Mouton a pu montrer les filiations directes avec les Wandervögel¹⁴.

La jeunesse au cœur de l'affermissement de la logique autonomiste

En 1928, le procès de Colmar, durant lequel les principaux leaders sont jugés pour atteinte à la sûreté de l'État, est censé étouffer le mouvement autonomiste radical. Bâtie sur des bases juridiques douteuses, avançant l'idée d'un complot impossible à démontrer, l'affaire provoque au contraire le renforcement de l'autonomisme alsacien, qui prend alors un nouveau visage au début des années 1930¹⁵. L'écho du national-socialisme en Alsace suscite des réactions contrastées en son sein. Beaucoup pensent qu'il ne faut pas aller trop loin (Camille Dahlet, député radical-socialiste de Saverne et directeur du quotidien *La République* notamment) et, de manière générale, la mouvance autonomiste commence à refluer, malgré la conjoncture économique et politique défavorable du moment.

Face à la crise politique intérieure française et au danger extérieur allemand, la majorité modérée des autonomistes impose alors des conciliations avec les partis nationaux¹⁶. Dans le même temps pourtant, d'autres leaders, Hermann Bickler et Joseph Rossé en tête, affermissent considérablement leurs positions allant jusqu'à proclamer leur admiration pour le Troisième Reich. Si les idées régionalistes germanophiles sont donc de plus en plus minoritaires dans les partis autonomistes, elles sont néanmoins virulentes, et notamment dans le domaine de la jeunesse.

Dans ce cadre, alors que les sections régionales des ligues françaises d'extrême droite (Jeunesses patriotiques, Action française et Croix de feu notamment), soutenues par les autorités allemandes, se renforcent et favorisent la création de comités antisémites¹⁷, les mouvements autonomistes de jeunes nés au milieu des années 1920 se radicalisent et deviennent de vrais « appendices du national-socialisme¹⁸ ». En 1931, le Jungvolkspartei (« parti de la jeunesse ») est créé par Joseph Rossé qui entend regrouper des jeunes de 18 à 28 ans. Il compte dans ses rangs Georges Spitz, chef des Jungkreuzfahrer (« Jeunes croisés ») et secrétaire de l'association étudiante Alsatia. Mais on retiendra surtout deux autres groupements autonomistes de jeunes marquants du paysage politique alsacien jusqu'à la guerre : la Jungmannschaft et le Bund Erwin von Steinbach, dont l'audience augmente de

¹⁴ Geneviève Mouton, *Jeunesse et genèse du nazisme*, Paris, Les éditions universelles, 1997.

¹⁵ Léon Strauss, « Le malaise alsacien et le développement de l'autonomisme. La vie politique en Alsace dans l'entre-deux-guerres... », *op. cit.*, p. 232.

¹⁶ Christian Baechler, « L'autonomisme alsacien dans l'entre-deux-guerres », *Revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie*, n°347, février 1995, p. 253.

¹⁷ Léon Strauss, « L'Alsace de 1918 à 1945 : d'une libération à une autre », in Hildegard Châtellier, Monique Mombert (coord.), *La presse en Alsace au XX^e siècle, Témoin-acteur-enjeu*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2002, p. 49.

¹⁸ Richard Kleinschmager, « L'Alsace », dans Yves Lacoste (dir.), *Géopolitiques des régions françaises*, t. I, *La France septentrionale*, Paris, Fayard, 1986, p. 957.

manière importante, dirigés par deux des éléments les plus actifs de l'autonomisme germanophile alsacien, Hermann Bickler et Friedrich Spieser¹⁹.

La Jungmannschaft, vecteur du « Volkstum »

La Jungmannschaft (ou « Jeune équipe ») est constituée en 1932 dans le milieu étudiant strasbourgeois par Hermann Bickler, ancien des associations Wilhelmitana et Kleiner Heimatbund. Frontalement opposé aux positions modérées de l'autonomisme, le programme de Bickler sent la pensée national-socialiste à plein nez : engageant un combat double (à la fois une lutte contre la centralisation française et un combat social contre le capitalisme et le marxisme), il débouche sur une conception communautaire et raciste de la société où disparaissent les classes sociales et où émerge le sentiment du *Volkstum*, cette « idée d'une communauté d'êtres de même souche, ayant un long passé commun, unis organiquement dans le présent et fiers de leur singularité²⁰ ».

Le mouvement est en fait profondément anti-français et l'unité de vue avec le nazisme, si l'on excepte la question de la religion que défend la Jungmannschaft, très large. Le fonctionnement de l'association, d'ailleurs, est copié sur celui de la Hitlerjugend²¹ et son insigne, le Wolfsangelrune rouge sur fond noir, n'est autre que le piège à loup des révoltes paysannes. L'écho du mouvement est assez important, notamment dans l'Alsace protestante du nord et dans certains villages catholiques du sud, dans le Sundgau. En 1938, des rapports de police font état de 116 groupes locaux regroupant près de 1 000 membres²².

Le Bund Erwin von Steinbach ou le culte du national-socialisme

De son côté, le Bund Erwin von Steinbach (du nom de l'architecte de la cathédrale de Strasbourg) fondé à Aubure en 1926 par Friedrich Spieser, fils de pasteur né en 1902 et membre de la ligue pangermaniste, regroupe initialement des jeunes gens de la bourgeoisie protestante du nord de l'Alsace. Le mouvement se conçoit d'emblée comme une facette de la Freideutsche Jugend (« Jeunesse libre ») allemande. S'y entretient un réel culte de la culture germanique ; on n'y parle d'ailleurs que l'allemand. Dans la tradition des Wandervögel et de l'ultranationaliste Bündische Jugend (« Jeunesse unie ») allemande, les jeunes y pratiquent la randonnée pédestre, la musique, le chant et la danse folklorique²³.

Ces comportements répondent aux conceptions de Spieser, qui exalte dans ses ouvrages (*Der Bund Erwin Von Steinbach, Elsässische Jugendwanderer* en 1927 ; *Das Elsass gegen Frankreich* en 1941) la tradition et le village, dépositaires de la pureté ethnique, ainsi que la culture et la langue alsacienne, purement germaniques.

¹⁹ Geneviève Humbert, « Les grandes lignes de la politique allemande de la jeunesse en Alsace occupée, 1940-1944 », *Revue d'Alsace*, n°110, 1984, p. 183-218.

²⁰ Jacques Ulmann, *De la gymnastique aux sports modernes : histoire des doctrines de l'éducation physique*, Paris, Vrin, 1977, p. 277-290.

²¹ Adonnées à la culture physique, au triomphe de la force, les Jeunesses hitlériennes développent chez les jeunes le culte du corps, la conviction d'appartenir à une race supérieure, l'esprit de sacrifice de l'individu au profit de son peuple, tout cela dans un climat d'obéissance absolue au Führer.

²² Richard Kleinschmager, « L'Alsace », *op. cit.*, p. 958.

²³ Léon Strauss, « Friedrich Spieser, un nazi alsacien face à la France », dans *Image de soi, image de l'autre : la France et l'Allemagne en miroir*, actes du colloque des 4 et 5 mai 1993, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1994, p. 131-145.

Marié à une aristocrate prussienne, Friedrich Spieser entreprend en 1930 l'achat des ruines du château de la Hunebourg, près de Dossenheim-sur-Zinsel dans le Bas-Rhin. Il obtient l'appui d'Alfred Toepfer qui désire financer la construction, en Alsace, d'une auberge de jeunesse susceptible d'accueillir les Alsaciens attachés aux valeurs germaniques et facilitant les échanges entre jeunes de part et d'autre du Rhin. Marc Sangnier lui-même, fondateur des auberges en France, pose la première pierre du bâtiment en 1934. Mais la Hunebourg devient rapidement un centre de rassemblement de jeunes acquis à la cause national-socialiste. En 1936, alors que les auberges de jeunesse alsaciennes connaissent un large succès, la Hunebourg est officiellement rayée de la carte des auberges fréquentables²⁴. Jusqu'en 1939, les cérémonies se succèdent à la Hunebourg ; conformes aux rituels nazis, elles exaltent le germanisme.

En 1940, Jungmannschaft et Bund Erwin von Steinbach, dont l'activité se camoufle jusqu'au milieu des années 1930 derrière des activités sportives et folkloriques²⁵, forment la base des premières unités de la Hitlerjugend alsacienne. Leurs responsables sont intégrés dans les organisations nazies ; Bickler et Spieser, eux, sont respectivement élevés au grade de colonel et commandant de la SS. Le développement de ces mouvements autonomistes au courant des années 1930 est significatif de la lourdeur du climat social et politique de l'Alsace. Alors que dans l'Europe de l'entre-deux-guerres, le fascisme devient la principale ligne de force des clivages politiques et culturels, l'Alsace connaît à travers eux les premières formes autoritaires d'encadrement de la jeunesse.

Face à cette tendance comme face à l'antisémitisme, les organisations socio-éducatives d'Alsace, qui se veulent lieux de formation à la responsabilité, ont à se positionner dès le début des années 1930. Impressionnés par la situation allemande et l'écho des positions germanophiles relayées dans la région par la presse et sur les ondes de Radio Stuttgart, leurs cadres réagissent à la radicalisation de la mouvance autonomiste, dans la lignée de nombre d'intellectuels influents qui enseignent à l'université de Strasbourg (dont les historiens Marc Bloch et Lucien Febvre, les philosophes Georges Canguilhem et Jean Cavailles ou encore le sociologue Maurice Halbwachs).

Les mouvements israélites, évidemment, sont ici en première ligne. Groupés à Strasbourg au sein du Mercuz Hanoar, sorte de centre communautaire de la jeunesse juive animé par Léo Cohn, un juif allemand réfugié, leurs membres mènent des actions courageuses de défense du statut et des droits des juifs face aux leaders autonomistes radicaux, généralement antisémites. Conférences, activités, soirées se succèdent où l'on tente par exemple d'élaborer un scoutisme efficace, au sein duquel les enfants juifs trouveraient davantage leur place dans la société alsacienne.

Dès 1932, la Fédération des associations chrétiennes d'étudiants fustige également le danger d'un rapprochement avec l'Allemagne. Dirigés au plan national depuis 1936 par le pasteur Jean Gastambide, adepte de Karl Barth, les Éclaireurs unionistes d'Alsace refusent eux aussi le thème régionaliste. En 1938, ils écrivent la *Chanson d'Alsace* où l'on peut entendre : « Oui nous t'aimons, notre chère Alsace.

²⁴ Archives départementales du Bas-Rhin. 314.D.39. Auberges de la jeunesse (refuges, etc.), 1936-1938.

²⁵ Philippe Bankwitz, « Les chefs autonomistes alsaciens, 1919-1947 », *Saisons d'Alsace*, n°71, 1980.

[...] Que nos bras soient toujours forts, pour lutter jusqu'à la mort, prêts à défendre ton sort²⁶. » Comme si ceux qui la chantent étaient menacés et appelés à se défendre, la partition précise que le chant sera engagé sur un ton « martial ». Cette vitalité protestante débouchera en 1938 sur la création du Comité inter-mouvements, future Cimade, en vue de regrouper les efforts de ces associations face au nazisme. Dans les auberges de jeunesse alsaciennes, les prises de position anti-germanophiles et pacifistes sont également nombreuses. Enfin, le communisme étant une cible privilégiée de l'extrémisme régionaliste, un mouvement comme la Jeunesse ouvrière chrétienne prend des positions clairement anti-autonomistes, affirmant par exemple en 1938 vouloir tout faire pour véhiculer en Alsace un idéal démocratique.

Si, au sein des mouvements de jeunes alsaciens, les prises de position contre l'autonomisme puis le nazisme sont nombreuses, l'activité de ceux-ci ne s'y résume évidemment pas dans les années 1930. Derrière les discours officiels, ces groupements s'appliquent en effet surtout à poursuivre des activités ordinaires (multipliant les week-ends, les camps et les stages de formation jusqu'à l'été 1939), sans faire de la lutte contre l'autonomisme une priorité dans leur quotidien. Ceci ne signifie pas que les groupements alsaciens de jeunes se désintéressent de la cause politique. Au contraire même, puisqu'à travers leur souhait de ne pas nécessairement mêler les jeunes au débat, ils revendiquent en fait un réel engagement : en défendant au-dessus de toute autre préoccupation un idéal éducatif et de paix, ils agissent pour tenter de préserver la jeunesse alsacienne des dérives extrémistes en maintenant pour celle-ci un lieu d'éducation morale.

L'auteur

Maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, membre du Centre de recherche bretonne et celtique (CNRS), Julien Fuchs est l'auteur de l'ouvrage *Toujours prêts ! Scoutismes et mouvements de jeunesse en Alsace, 1918-1970*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007.

Résumé

Le retour de l'Alsace dans la nation française après la Première Guerre mondiale est complexe sur le plan politique. La région est administrée depuis 1900 par un code civil local (qui reconnaît notamment le Concordat de 1801) qui ne peut subsister dans le cadre du centralisme républicain. Les mouvements de jeunesse locaux, dans la lignée de leurs hiérarchies religieuses, s'attachent alors à défendre une logique double : celle d'une pleine intégration dans la nation française, qui garantirait malgré tout le respect de la « personnalité régionale » alsacienne. Dans ce cadre, ils luttent contre les politiques assimilationnistes repérables surtout dans la première moitié des années 1920. A partir de 1926, ils tentent également de se positionner face à une mouvance autonomiste de plus en plus virulente et portée par des groupes de jeunes radicalisés.

Mots clés : Alsace ; autonomisme ; mouvements de jeunes.

Abstract

The return of Alsace into the French state after the First World War is a complex political issue. A local civil code, which recognises the concordat of 1801, rules the region since 1900. This code cannot subsist due to the centralism initiated under the Republic. Following their religious

²⁶ Fonds Alain Morley, conservatoire national des Tisons-Eclaireurs et éclaireuses unionistes de France. *Lettre d'Alsace*, n°17, 2^e année, 15 novembre 1941, p. 6-7.



Julien Fuchs, « La jeunesse alsacienne et la question régionale (1918-1939) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008, www.histoire-politique.fr

hierarchies, the local youth groups then defend two complementary ideas. They argue in favour of a full integration into the French nation that could nevertheless guarantee the respect of the regional specificities of Alsace. Thus, they fight against the policies, especially in the first years of 1920, which aim at an equatability between France and Alsace. Since 1926, they also try to take position against an ever more hostile separatist sphere of influence, which is supported by radical groups.

Key words : Alsace ; separatism ; youth movements.